






Maîtrise en aménagement, option design urbain

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Sommaire et particularités

| | |
|-----------------------|---|
| NUMÉRO | 2-005-1-7 |
| CYCLE | Cycles supérieurs |
| TITRE OFFICIEL | Maîtrise en aménagement, option design urbain (M. Sc. A.) |
| TYPE | Maîtrise ès sciences appliquées (M. Sc. A.) |
| CRÉDITS | 45 crédits |
| MODALITÉ | Avec mémoire ou thèse |

-  Admission à l'automne
-  Cours de soir
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Raphaël Fischler
raphael.fischler@umontreal.ca

Secrétariat des études supérieures
etudiants-ame-csup@umontreal.ca

Présentation

Les compétences visées par le programme ont trait principalement à l'analyse de la forme urbaine, à la structuration de l'espace urbain à caractère collectif, à la composition urbaine, à l'évaluation et la la gestion des projets d'urbanisation, le tout en regroupements professionnels transdisciplinaires.

L'acquisition de ces compétences s'appuie sur une connaissance des processus de formation des ensembles urbains, vus dans une perspective historique et systémique, ainsi que sur une compréhension des facteurs et des dynamiques d'acteurs impliqués dans ces processus.

Dans l'approche interdisciplinaire, l'accent est mis sur l'exercice conjoint, par tous les partenaires, d'une capacité d'analyse des ensembles urbains en vue de la production de diagnostics clairs, de la formulation d'orientations de projet, de l'élaboration de projets réfléchis, voire novateurs, y compris les mesures de mise en oeuvre, de gestion et d'évaluation continue.

Objectifs

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes du design urbain qui peuvent jouer un rôle prépondérant dans la gestion et la mise en oeuvre des projets urbains. Ces spécialistes sont appelés à exercer une forme de leadership fondée sur leur pensée critique à l'égard de la ville actuelle, sur les connaissances qui s'y rattachent et sur leur compréhension éclairée du projet urbain contemporain. Ils sont appelés à intervenir dans des environnement urbains existants pour en projeter la réurbanisation, la requalification ou la revitalisation.

Forces

- L'environnement multidisciplinaire de la Faculté de l'aménagement.
- Le seul programme francophone du Canada dispensé dans une faculté qui regroupe l'expertise de quatre disciplines liées au design urbain: architecture, urbanisme, architecture de paysage et design industriel.
- Le lien stimulant avec la ville de Montréal, centre urbain à l'identité ancrée dans les disciplines de l'aménagement et désignée Ville UNESCO de design pour son potentiel créatif.
- Une approche ouverte sur le milieu, constamment enrichie par la participation d'étudiants venant du Canada et de l'étranger.

Visitez le pavillon d'aménagement

Perspectives d'avenir

La formation vise à permettre aux diplômés de mettre à contribution et d'approfondir leur expertise en design dans des projets urbains, à des échelles différentes, et d'oeuvrer de diverses manières dans des milieux variés tels que:

- Les bureaux d'architecture, d'urbanisme et d'architecture de paysage.
- Les municipalités et les arrondissements.
- Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.
- Les organismes du milieu associatif.
- Les organismes spécialisés en écodesign.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE |
|---------------------|----------|------------|-----------|---------|
| Urbanisme | Maîtrise | 45 crédits | 2-025-1-0 | Jour |

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la maîtrise en aménagement, option design urbain, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée
- démontrer une expérience en design urbain, par la soumission d'un portfolio.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>). Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais (compréhension écrite).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échuée continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Une lettre d'intention (trois pages maximum) indiquant les raisons qui motivent votre choix de programme.
- Un curriculum vitae qui doit mettre en valeur vos études, recherches ou activités professionnelles pertinentes pour le programme choisi.
- Deux lettres de recommandation. Ces lettres doivent être rédigées par des professeurs, employeurs, etc., pouvant témoigner de vos aptitudes et de vos capacités.
- Portfolio. Pour les détails sur les consignes à suivre pour préparer et envoyer le portfolio, consulter le Guide préparé par le Comité de sélection de l'option Design urbain, M. Sc.A aménagement.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps.

3. Information complémentaire

Déposez un dossier complet le plus tôt possible, puisqu'après le 1^{er} février (pour le trimestre d'automne), les demandes ne seront pas étudiées au-delà de l'atteinte du nombre de places.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} mai 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Structure du programme (2-005-1-7)

Version 00 (A19)

Cette option de la maîtrise en aménagement comporte 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 6 crédits dédiés à deux cours obligatoires, 12 crédits dédiés à des ateliers et 9 crédits dédiés à un projet final et 18 crédits à option, dont 6 crédits dédiés à un atelier.

Bloc 70A Ateliers

Obligatoire - 12 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|----------------------------|-------|
| AME 6413 | Atelier en design urbain 1 | 6.0J |
| AME 6415 | Atelier en design urbain 2 | 6.0J |

Bloc 70B Fondements

Obligatoire - 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| ARC 6752 | Architecture et stratégies urbaines | 3.0J |
| URB 6753 | Concepts et pratiques de design urbain | 3.0J |

Bloc 70C Ateliers

Option - 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|--------------------------|-------|
| APA 6509 | Atelier 2 : Paysage urbain | 4.5J | ARC 6416 | Atelier de projet urbain | 6.0 |
| APA 6520 | Développement durable et paysage urbain | 1.5J | URB 6020 | Atelier d'intervention | 6.0J |

Bloc 70D Cours offerts en architecture

Option - Maximum 9 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|---|-------|
| AME 6043 | Planification et élaboration des projets | 3.0S | AME 6990 | Éthique et pratiques d'aménagement | 1.5 |
| AME 6311 | Méthodologie d'évaluation d'un site | 3.0S | PHI 6990 | Fondements et enjeux pratiques de l'éthique | 1.5 |
| AME 6330 | Conservation des bâtiments et ouvrages | 3.0J | | | |

Bloc 70E Cours offerts en architecture de paysage

Option - Maximum 9 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|------------------------|-------|
| APA 6001 | Théories et projet de paysage | 3.0J | APA 6015 | Patrimoine et paysage | 3.0J |
| APA 6003 | Histoire, théories et pratiques | 3.0S | EDD 6070 | Éléments d'aménagement | 3.0S |
| APA 6006 | Développement durable en architecture de paysage | 3.0J | | | |

Bloc 70F Cours offerts en urbanisme

Option - Maximum 9 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|----------|---|--------|
| AME 6431 | Mise en valeur des ensembles urbains | 3.0J | URB 6754 | Formation de l'espace urbain | 3.0J S |
| URB 6741 | Promotion immobilière et habitat urbain | 3.0 | URB 6767 | Urbanisme, mobilité et accessibilité | 3.0J |
| URB 6751 | Analyse de milieu et design urbain | 3.0J | URB 6778 | Planification environnementale et urbanisme | 3.0J |

Bloc 70G Séminaires thématiques

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|
| AME 6871 | Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 1 | 1.0J |
| AME 6872 | Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 2 | 1.0J |
| AME 6873 | Séminaire thématique en urbanisme et architecture de paysage 3 | 1.0J |

Bloc 70H Activité spéciale

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------|--------|
| AME 6673 | Activité spéciale | 2.0 |
| URB 6672 | Activité spéciale | 3.0J S |

Bloc 70I Atelier de fin d'études

Obligatoire - 9 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------------|-------|
| AME 6918 | Atelier de projet final | 9.0J |

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche